

Devant les portes de l'Académie Saint-Louis de Chalès, un manifeste lancé pour une autre Sologne

Quentin Cillard

5-6 minutes

Le rendez-vous était pris. Il a été honoré. Samedi 26 avril 2025, devant [le domaine de Chalès et son académie de Saint-Louis](#), a été lancé un appel à contributions pour la création d'un manifeste « *pour la Sologne* » afin de « *dessiner ensemble les contours de la Sologne que nous voulons, face à celle que d'autres ont commencé à nous imposer* », indique le document.

« C'est carrément un projet d'apartheid »

Trente personnes ont donc pris place devant le portail du domaine pour se faire entendre. Un lieu choisi pour son emplacement géographique. « *On est sur la route entre Saint-Viâtre et Nouan-le-Fuzelier au centre de la Sologne, qui est au centre de la région Centre-Val de Loire, qui est au centre de la France* », explique François, du collectif Luttes locales Centre à l'origine de ce rassemblement. Mais aussi pour sa symbolique : « *Nous aussi, habitants de ce territoire, nous voulons fabriquer et construire des projets ensemble qui n'ont rien à voir avec l'entre-soi du projet qui se prépare [à Chalès].* »





Le rassemblement a démarré en milieu de matinée, samedi 26 avril 2025.

© (Photo NR, Quentin Cillard)

« Il est temps de s'engager pour la Sologne que nous voulons, a continué Katherine, du collectif Luttes locales Centre. Pas la Sologne des barbelés, des grillages, des miradors, des 4 x 4 qui font des raids la nuit pour dézinguer le gibier, et la privatisation des chemins. » Après que cette dernière a souligné l'urgence et la nécessité de faire face à l'enfermement des riches contre les pauvres, Yvon Chéry a également pris la parole.

« On a conscience que ce n'est pas le contre qui rassemble. L'idée d'un manifeste pour la Sologne est d'être fédérateur », martèle-t-il.

Lutter contre les différents séparatismes

Un manifeste qui a trouvé, d'une certaine façon, sa genèse à cause *« des ultra-riches car ils rêvent de la Sologne. Ils sont en train d'accaparer et de nous coloniser. C'est carrément un projet d'apartheid »*, ose Yvon Chéry. Tout en évoquant une forme de *« séparatisme économique avec les mégaplateformes, touristique avec le golf des Bordes et scolaire. Ici, il faut former la classe qui pourra gouverner à la droite de l'extrême droite. Nous, c'est la Sologne de toutes et tous, du service public d'éducation avec les moyens de fonctionner. Pas celle de Chalès. »*

Pour Emmanuel Mercier, cosecrétaire départemental de la FSU, le futur internat privé hors contrat présente *« un projet d'endoctrinement de la jeunesse. Il y a la négation totale de la liberté de conscience dans le projet éducatif porté par la charte intégrale avec un réel danger pour la jeunesse. »*

Un outil pour des programmes électoraux ?

Toutes les contributions récoltées jusqu'en septembre 2025 seront ensuite lues et triées. Un forum des contributeurs se tiendra ensuite au

moins de novembre avant de voir la rédaction du manifeste commencée pour le présenter en janvier 2026, deux mois avant les élections municipales. « *Si des listes veulent s'en saisir, ils pourront, mais ce n'est pas notre objectif. S'ils le font tant mieux, s'ils ne le font pas, on fera sans. C'est un outil* », indique Katherine, François et Yvon Chéry.

Pour contribuer au manifeste, vous pouvez envoyer vos propositions à l'adresse mail suivante avant le 30 septembre 2025:
manifestepourlasologne@riseup.net

L'académie Saint-Louis de Chalès va-t-elle ouvrir ?

> Critiquées lors de l'appel à contributions du manifeste, les académies de Saint-Louis ont répondu à leurs détracteurs à travers Olivier van den Broek, récemment nommé directeur général des académies. « *Pour moi, ce projet est opposé au séparatisme social. C'est l'occasion de rendre la terre aux Solognots avec une école ouverte à tous et un mécène [le milliardaire proche de l'extrême droite Pierre-Édouard Stérin] qui investit localement, qui ouvre le lieu.* »

> Questionné sur les coûts de la scolarité allant de 4.500 € à 14.500 €, il assure que les académies de Saint-Louis ne « *veulent pas attirer les gens par leur niveau social.* » Des bourses internes et externes seront mises en place pour que les frais de scolarité « *ne soient pas un frein à l'inscription* », annonce Olivier van den Broek. S'il qualifie les craintes émises à l'encontre des académies de Saint-Louis de « *légitimes* », il certifie que le projet n'est pas politique : « *Il n'y a aucune autre vocation que celle d'être une école de super qualité.* »

> Sur l'avenir de l'internat, « *Pour le moment, nous avons 70 élèves inscrits ou en cours de finalisation. C'est plus que nos attentes* », se réjouit-il.

> Il confirme que l'établissement a bien déposé son dossier de déclaration d'ouverture auprès du rectorat il y a plusieurs semaines. Il passera ensuite dans les mains du préfet, du procureur de la République et du maire de la commune. Les autorités ont un délai de trois mois pour s'opposer à cette ouverture. « *Je n' imagine pas ce cas-là car on fait tout*

selon les règles. Je ne vois pas de motifs sérieux contre l'ouverture »,
confie Olivier van den Broek.